

Le mot du maire

Suite aux élections municipales, la nouvelle équipe s'est installée le 20 mars 2026. Je tiens à vous remercier sincèrement pour la confiance que vous nous avez accordée. Avec l'ensemble du conseil municipal, nous travaillons avec enthousiasme pour faire avancer Niederstinzel.

A travers cette lettre, nous souhaitons vous tenir informés des projets et réflexions en cours. Ensemble, faisons vivre Niederstinzel !

Éric GOBILLOT

L'ÉQUIPE MUNICIPALE EST INSTALLÉE

Lors du conseil municipal du 20 mars 2026, le Maire et les 3 adjoints ont été élus :

- Éric GOBILLOT, Maire de Niederstinzel
- Mickaël KLEIN, 1^{er} adjoint
- Michèle GIRAUDO, 2^{ème} adjointe
- Dominique DEOM, 3^{ème} adjoint



LES TRAVAUX DE LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

Depuis plusieurs mois, des travaux d'ampleur sont en cours dans le village au niveau de la rue Principale. La nouvelle équipe municipale prend le relais du suivi et de la coordination de ce chantier avec sérieux.

Le réaménagement de la traversée de notre village permettra d'améliorer le cadre de vie, notamment par la mise en place de cheminements piétons sécurisés, la création de dispositifs de réduction de la vitesse des véhicules, l'utilisation de matériaux adaptés et la plantation d'essences végétales adaptées à notre climat.

TRANCHE 1

De l'entrée côté Sarre-Union à l'église catholique

Au cours des mois d'avril et mai 2026, la création des nouveaux trottoirs se poursuivra entre le hangar des pompiers et le terrain de jeux.

Lors des réunions de suivi du chantier, qui ont habituellement lieu le mardi matin, les riverains seront approchés au cas par cas pour discuter des aménagements des abords de leurs habitations, notamment au niveau des usoirs publics.

La logique d'intervention au niveau des usoirs publics est celle d'une approche sur-mesure, avec la mise en place d'enrobés au niveau des entrées de garages et d'habitations pour garantir un accès sécurisé aux maisons et la mise en œuvre de concassés et de terre végétale au niveau de zones qui s'y prêtent. Ces matériaux présentent l'avantage d'infiltrer les eaux de pluie et par conséquent de se prémunir de ruissellements abondants en cas de fortes pluies.

Des travaux importants ont été engagés pour faire ressurgir une source au niveau d'une fontaine qui sera implantée en face de l'église catholique. Dans la mesure où des réseaux ont été tirés, il paraît judicieux de prévoir d'autres arrivées d'eau pour anticiper les besoins futurs et permettre notamment l'arrosage de notre commune : des branchements complémentaires seront éventuellement prévus proche du temple et du terrain de jeux, sous réserve d'un maintien de l'équilibre budgétaire du projet.

TRANCHE 2

De la mairie à la sortie vers Fénétrange

Au cours des mois d'avril et mai 2026, les travaux concernant l'assainissement se poursuivront jusqu'à la sortie vers Fénétrange.

Il est à noter que la conduite d'eau potable entre la Mairie et la sortie vers Fénétrange est en mauvais état. L'équipe municipale prendra prochainement attache avec le Syndicat des Eaux, compétent en la matière, pour discuter d'un éventuel remplacement.

Toutefois, les marchés de travaux de voirie et d'assainissement étant lancés, il est important pour la commune de respecter le calendrier initialement prévu pour pouvoir bénéficier des subventions accordées par les différents partenaires financeurs (État, Région Grand Est, Département de la Moselle, Communauté de Communes).



Photo : Mickaël Klein

LA CRÉATION D'UNE PAGE FACEBOOK POUR VOUS TENIR AU COURANT !

Pour vous informer de l'actualité de la commune, l'équipe municipale utilisera différents moyens de communication tout au long de l'année :

- le site internet de la commune,
- des lettres d'informations distribuées dans vos boîtes aux lettres,
- l'application Panneau Pocket,
- ...et une page Facebook récemment créée : Niederstinzeln – Village.



L'ensemble de l'équipe municipale se tient également à votre disposition pour discuter au jour le jour des problématiques que vous rencontrez ou de vos projets. N'hésitez pas à venir nous voir en mairie !

LE CHÂTEAU DU GEROLDSECK TAGUÉ !

Fin mars 2026, l'équipe municipale a été informée d'un acte de vandalisme au niveau du Château du Geroldseck, qui est protégé au titre des Monuments Historiques : plusieurs tags ont été découverts, a priori réalisés en début d'année 2026.

L'équipe condamne fermement ces actes et prendra toutes les mesures nécessaires en conséquence. Un contact a été établi avec la gendarmerie et les services de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est seront sollicités prochainement à ce sujet.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

En raison des travaux en cours dans le village et pour des raisons de sécurité, la cérémonie du 8 mai n'aura pas lieu cette année à Niederstinzeln.

LE FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Pour le fleurissement du village cette année, l'équipe municipale a fait le choix de solliciter l'atelier horticole de l'ESAT Sainte-Anne d'Albestroff. Au niveau du pont de la Sarre, Sébastien et Frédéric Kolopp ont souhaité s'investir pour en assurer le fleurissement et c'est avec plaisir que l'équipe municipale leur confiera cette tâche.

Dans la mesure où des travaux d'aménagement sont en cours dans la rue Principale, il sera plus compliqué d'intervenir cette année au niveau des massifs implantés aux abords du chantier. L'entretien courant sera évidemment assuré et des plantations nouvelles seront programmées dès l'année prochaine !



Photo : Sébastien Kolopp

LA DESSERTE BUS DURANT LES TRAVAUX

Une information circulait concernant une éventuelle suppression de l'arrêt « rue Principale » à Niederstinzeln sur la ligne de bus 17 Sarreguemines-Sarrebourg, du 30 mars 2026 au 30 juin 2026, sur les courses desservant le village entre 12h00 et 14h00. Ceci était particulièrement problématique pour nos collégiens et lycéens le mercredi.

Début avril 2026, la commune a contacté les services compétents et la desserte bus « du midi » sera en principe maintenue le mercredi durant toute la durée des travaux. Contactez-nous en cas de difficulté !

À VOS AGENDAS : LES ÉVÈNEMENTS À VENIR !



Dimanche 19 avril 2026 à 10h30

- Levée du Club d'épargne « Au Bon Coin » à 10h30 dans la salle communale

Samedi 2 mai 2026 à 8h00

- Nettoyage de printemps du village suivi d'un temps convivial à midi !

Dimanche 17 mai 2026 à 10h30

- Levée du Club d'épargne « Au Bon Coin » à 10h30 dans la salle communale

Dimanche 28 juin 2026 dès 8h00

- Marche Populaire de Niederstinzeln organisée par le Club d'épargne « Au Bon Coin »

LA MAIRIE

 42 rue Principale
57930 NIEDERSTINZEL

 03 87 07 61 16

 mairie.niederstinzeln@wanadoo.fr

 Le lundi – 17h à 19h / Le jeudi – 13h30 à 16h30

RETROUVEZ-NOUS SUR...

 **Le site internet de la commune**
www.niederstinzeln.fr/

 **PanneauPocket**
Téléchargez l'application sur votre smartphone

 **La page Facebook de la commune**
Niederstinzeln - Village